

LE PETIT MAXENTAIS

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



Hier, l'école des filles, aujourd'hui la mairie



VIE ASSOCIATIVE

AAPPMA

Anciens Combattants et Citoyens de la Paix

La Maxentaise

Aide à domicile en milieu rural ADMR Plélan-le-Grand

ADPC 35, Antenne Pays de Broceliande...

L'Inter'Val

La pétanque maxentaise

M.A.R.C.H.E et T'es Toi

Balades et randonnées



VIE SCOLAIRE

APE École les Gallo-Peints

APEL École Saint-Joseph

École Saint-Joseph

École Les Gallo-Peints

Garderie Périscolaire Max'Enfants

INFOS DIVERSES

Expression de la minorité

Expression de la majorité

Élections départementales et régionales

La commune recrute

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Multi-accueil communautaire les commissions à venir

Il était un bébé

Semaine de la Petite Enfance

Objectif job d'été : une version en ligne

Des bourses pour soutenir les initiatives

SOMMAIRE

TERRITOIRE

Édito

État civil 2021

Collecte bac jaune

Maxent d'hier à aujourd'hui

Réhabilitation et réaménagement de la mairie

Le budget communal

Une naissance = un arbre

Une cabane à livres installée à l'Espace Arbenn

Médiathèque L'École Buissonnière

Simone « Une enfant de la guerre »

Guy Rocquencourt, artiste dans l'âme



édito



L'ASTREINTE

« Une obligation : NON »

« Une nécessité : OUI »

L'astreinte a plusieurs définitions : (Dictionnaire Larousse)

. Moyen de contrainte qui consiste à condamner une personne à payer une somme d'argent par période de retard dans l'exécution d'une obligation résultant d'une décision de justice.

. Période de disponibilité du salarié à l'égard de son employeur, pendant les heures de travail ou en dehors, afin d'être prêt à intervenir dans une situation particulière de travail.

Pour nous élus, c'est une période de disponibilité, en dehors des heures d'ouverture de la mairie, pour intervenir dans une situation particulière qui se déroule sur le territoire communal.

Depuis notre élection en mai dernier, nous avons souhaité mettre en place une astreinte, c'est-à-dire une permanence à la semaine. Ce sont les membres du bureau (le maire et les adjoints) qui officient pendant une période qui a été déterminée par les élus. Elle a lieu du samedi matin au samedi matin suivant, soit une semaine. L'élu dispose d'un téléphone, d'une valise (classeur avec des documents administratifs et une liste des coordonnées téléphoniques de numéros urgents, tels que les pompiers, la gendarmerie, le SAMU, ainsi que celles des services de la Préfecture, de Chenil Service,...

Les services de la Préfecture, la gendarmerie, les pompiers, le SAMU disposent du numéro de téléphone d'astreinte et sont destinataires chaque semestre du planning.

Quelques interventions depuis la mise en place de ce service : dégâts et menaces chez des particuliers en pleine nuit, accident de la route, lors de la tempête Alex, la récupération d'un chien, un puits endommagé, alarme à l'école les Gallo-Peints, branches tombées sur une route départementale...

Numéro de téléphone : 06 18 44 55 54



Ange Prioul
Maire

état civil 2021



NAISSANCES

notifiées avec l'autorisation des parents, 4 dont :

Nolan CALLEAU

10 la Fromais, né à Rennes le 11 janvier 2021

Marius GRUEL

17 la Petite Jeu, né à Rennes le 1er novembre 2020



MARIAGE

notifié avec l'autorisation des époux :

Juan SERRA et Elise MERINO,
domiciliés 9 l'Osier, mariés le 6 mars 2021



DÉCÈS

Yvonne GUIHARD veuve JAUME

93 ans, 9 rue des Clouettes,
décédée le 29 mars 2021 à Maxent

Prosper LEBRETON

87 ans, 9 rue des Clouettes,
décédé le 20 mars 2021 à Maxent

Yvonne CHRÉTIEN veuve LEFFONDRÉ

98 ans, 9 rue des Clouettes,
décédée le 17 mars 2021 à Rennes

Bernard DUBOIS

87 ans, 9 rue des Clouettes,
décédé le 14 mars 2021 à Maxent

Jean GARNIER

77 ans, Catillan,
décédé le 12 mars 2021 à Nantes

Marie BESSUAND veuve PÉRIGAULT

93 ans, 13 rue Pierre Porcher,
décédée le 1er mars 2021 à Gaël

Jeannine EON veuve JOUBREL

85 ans, 14 rue Pierre Porcher,
décédée le 4 février 2021 à Maxent

Bernard DAHIOT

79 ans, 9 rue des Clouettes,
décédé le 21 janvier 2021 à Cesson-Sévigné

Roger BERTHELOT

86 ans, 9 rue des Clouettes,
décédé le 14 janvier 2021 à Maxent

Edmond GRESLE

89 ans, 9 rue des Clouettes,
décédé le 27 décembre 2020 à Maxent

Wilfrid MEHLICH

38 ans, 7 le Landier,
décédé le 23 décembre 2020 à Malestroit

Estelle OLIER

42 ans, 27 la Carrois,
décédée le 10 décembre 2020 à Maxent

Marie GARNIER veuve CHESNEL

77 ans, 1 Catillan,
décédée le 22 novembre 2020 à Ploërmel

Eugène BERTIN

92 ans, 9 rue des Clouettes,
décédé le 25 novembre 2020 à Maxent

Collecte de votre bac jaune

Calendrier 2021

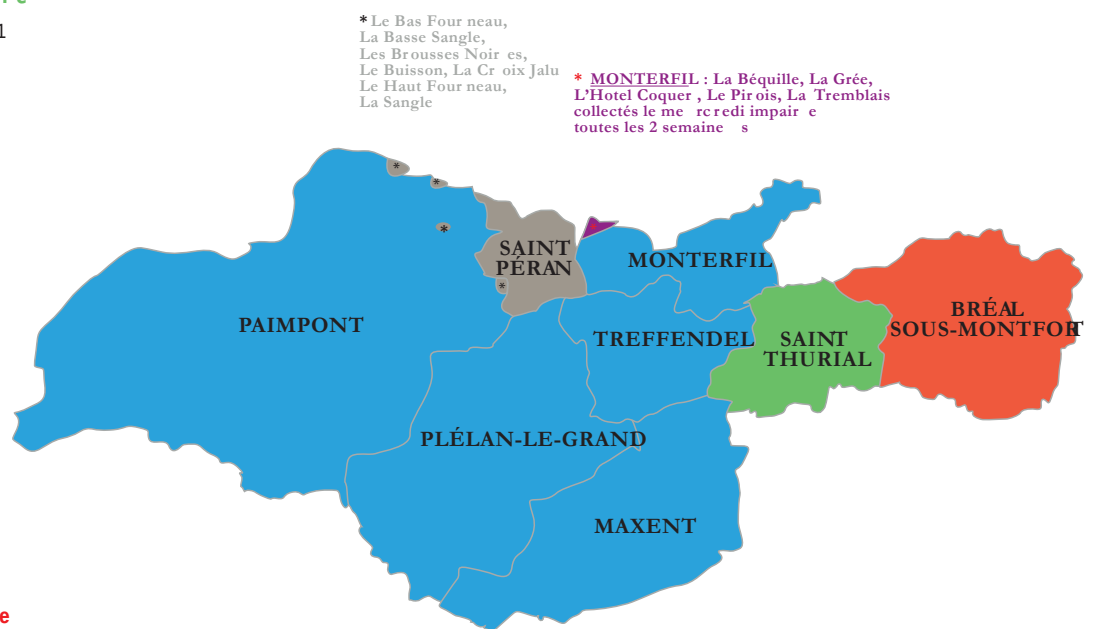
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BROCÉLIANDE

Jours de collecte des bacs jaunes en 2021.

Secteur Rouge	Secteur Gris	Secteur Bleu	Secteur Vert
mercredi 13 janvier 2021 mercredi 27 janvier mercredi 10 février mercredi 24 février mercredi 10 mars mercredi 24 mars jeudi 8 avril mercredi 21 avril mercredi 5 mai mercredi 19 mai mercredi 2 juin mercredi 16 juin mercredi 30 juin jeudi 15 juillet mercredi 28 juillet mercredi 11 août mercredi 25 août mercredi 8 septembre mercredi 22 septembre mercredi 6 octobre mercredi 20 octobre jeudi 4 novembre mercredi 17 novembre mercredi 1 décembre mercredi 15 décembre mercredi 29 décembre mercredi 12 janvier 2022	vendredi 8 janvier 2021 vendredi 22 janvier vendredi 5 février vendredi 19 février vendredi 5 mars vendredi 19 mars vendredi 2 avril vendredi 16 avril vendredi 30 avril samedi 15 mai samedi 29 mai vendredi 11 juin vendredi 25 juin vendredi 9 juillet vendredi 23 juillet vendredi 6 août vendredi 20 août vendredi 3 septembre vendredi 17 septembre vendredi 1 octobre vendredi 15 octobre vendredi 29 octobre samedi 13 novembre vendredi 26 novembre vendredi 10 décembre vendredi 24 décembre vendredi 7 janvier 2022	jeudi 7 janvier 2021 jeudi 21 janvier jeudi 4 février jeudi 18 février jeudi 4 mars jeudi 18 mars jeudi 1 avril jeudi 15 avril jeudi 29 avril vendredi 14 mai vendredi 28 mai jeudi 10 juin jeudi 24 juin jeudi 8 juillet jeudi 22 juillet jeudi 5 août jeudi 19 août jeudi 2 septembre jeudi 16 septembre jeudi 30 septembre jeudi 14 octobre jeudi 28 octobre vendredi 12 novembre jeudi 25 novembre jeudi 9 décembre jeudi 23 décembre jeudi 6 janvier 2022	jeudi 14 janvier 2021 jeudi 28 janvier jeudi 11 février jeudi 25 février jeudi 11 mars jeudi 25 mars vendredi 9 avril jeudi 22 avril jeudi 6 mai jeudi 20 mai jeudi 3 juin jeudi 17 juin jeudi 1 juillet vendredi 16 juillet jeudi 29 juillet jeudi 12 août jeudi 26 août jeudi 9 septembre jeudi 23 septembre jeudi 7 octobre jeudi 21 octobre vendredi 5 novembre jeudi 18 novembre jeudi 2 décembre jeudi 16 décembre jeudi 30 décembre jeudi 13 janvier 2022
 Sortie du bac jaune le mardi soir	 Sortie du bac jaune le jeudi soir	 Sortie du bac jaune le mercredi soir	 Sortie du bac jaune le mercredi soir

Les dates en rouge correspondent aux collectes reportées suite aux jours fériés.

Ce calendrier concerne la collecte des bacs jaunes pour l'année 2021 aussi bien en bourg qu'en campagne.
Merci de présenter votre bac à la collecte, la poignée vers la rue, pour faciliter le travail des agents.



Je dépose mes papiers recyclables dans mon bac jaune sans film plastique.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE ET UTILES

Gendarmerie nationale de Plélan-le-Grand 02 99 06 81 05 ou le 17	Sapeurs pompiers de Plélan-le-Grand 02 99 06 87 37 ou le 18	SAMU 02 99 59 16 16 ou le 15	Centre anti-poison Rennes 02 99 28 43 21
Pharmacie de garde 32 37	Cabinet d'infirmiers de Maxent 07 78 26 50 07	Garderie 02 99 06 76 21	Urgence EDF 09 72 67 50 35
Urgence GAZ 08 00 47 33 33	Mairie de Maxent 02 99 06 70 15	Médiathèque 02 99 06 76 04	EHPAD « Le Grand Champ » 02 99 06 71 15
École des Gallo-Peints 02 99 06 71 97	École Saint Joseph 02 99 06 71 28	Boulangerie Pouly 02 99 06 70 48	Rozell Breton 02 99 06 47 84

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et les adjoint.es vous reçoivent sur rendez-vous ou pendant les permanences de 10h à 12h les jours suivants :

Ange PRIOUL, maire : lundi, mercredi

Françoise FOUCAUD, adjointe à la vie sociale et scolaire : mardi

André DEMEESTERE, adjoint à la voirie et l'environnement : vendredi

Sophie BLÉJEAN, adjointe à l'urbanisme et aux finances :
mercredi des semaines impaires

Sébastien RAOULT, adjoint à la communication et aux associations :
samedi des semaines paires

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie

Du lundi au samedi de 9h à 12h
et le vendredi de 14h à 17h

Agence postale communale

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

CCAS

Le mardi de 9h à 12h

Directeur de publication : Ange Prioul, Maire
Comité de rédaction : Eryne Bléjean, Sophie Bléjean, Soizic Blot, Delphine Houssin, Sébastien Raoult, Émilie Thauay
Crédits photos : les écoles, les associations, Sophie Bonnet, Émilie Thauay, Jacques Guillemot, René Marchadour, Sophie Bléjean, Ange Prioul, Delphine Houssin
Relectrices : Françoise Foucaud, Jacqueline Georges, Marie-Hélène Jamin, Valérie Louw, Liliane Marchet
Maquette et mise en page :
Pix'N'Graph - Tél. 02 99 83 53 93

Pour ce numéro la commission communication, vous propose un article historique, faisant connaître au plus jeune l'histoire de notre commune et ravivera des souvenirs au plus anciens d'entre nous.

Nous remercions Monsieur Jacques GUILLEMOT, ancien maire de Maxent, d'avoir rédigé cet article et de nous le faire partager.

Maxent d'hier à aujourd'hui

La construction de l'école publique des filles «Une histoire de duel entre laïcité et privé»

Extraits d'un article dans le Petit Maxentais d'avril 1991

Ce dualisme scolaire durera ainsi jusqu'à la fin du siècle. Aux élections municipales du 31 décembre 1899, monsieur Jean Hervé succède à monsieur Brégère et peut être, espère-t-on du côté des nouveaux élus, comme de celui de leurs électeurs, que l'on va freiner les dépenses publiques. Espoirs déçus puisque dès le mois d'avril 1901, monsieur le Sous-Préfet de Montfort met en demeure la Municipalité de Maxent d'effectuer des travaux d'aménagements et de réparations des logements des trois instituteurs. Et puisque celle-ci semble traîner les pieds, l'administration fixe elle-même le montant de la participation communale à 860 Frs. C'est le départ d'une partie de « bras de fer » entre Elus locaux et Représentants de la puissance publique qui se terminera par la mise au pas des premiers. Il ne pouvait en être autrement. On peut saluer quand même l'opiniâtreté de cette municipalité qui osa pendant près de 15 ans tenir tête à une administration par trop rigide.

On abandonne donc les locaux que l'on avait eu tant de difficultés à s'offrir en 1859 pour transporter le secrétariat, la salle du conseil et celle des archives dans une maison proche appartenant à Monsieur Frotin. Cela se passait en août 1900.

En 1902, nouvelle attaque de la Sous Préfecture et cette fois l'affaire est d'importance. On demande au Conseil Municipal « ... *d'acheter, louer ou faire construire les locaux nécessaires à l'installation d'une École Laïque de filles au lieu et place de l'École Publique tenue jusqu'à maintenant par des religieuses* ».

Le Conseil Municipal refuse tout net d'obtempérer et dans un premier temps, justifie son refus par des considérations strictement financières. Le Sous Préfet n'est pas homme à laisser les choses en l'état et relance monsieur le Maire. La réponse de la Municipalité est encore négative, mais la raison invoquée n'est plus la même. Elle s'exprime en ces termes : « ... *le Conseil Municipal dit que le citoyen a droit de vivre à sa guise, de demeurer ou bon lui semble et vivre avec qui il lui plaît, pourvu que ce faisant il ne trouble pas l'ordre public de la société et la liberté des autres. Les congrégations religieuses loin de troubler l'ordre public et de gêner la liberté des autres citoyens sont par leur vie calme et laborieuse un exemple vivant de la conduite à tenir et exprime son avis favorable au maintien et même, demande que la Commune n'en soit pas privée ...* ».

La Municipalité doit cependant plier. Pour manifester son désaccord, elle met peu d'empressement à trouver un terrain pour construire cette école qu'on lui impose. Devant ces atermoiements, l'administration supérieure veut passer outre et court-circuiter les élus locaux en passant

accord avec un particulier, monsieur Ernest Le-prince du bas du Bourg afin d'obtenir un terrain à bâtir. Situé près du Canut, dans une prairie humide, le choix de l'emplacement était contestable. Cependant, jugeant le combat perdu, la Municipalité, en janvier 1904, passa marché avec mademoiselle Rouxel de Coetpeur, propriétaire du reste de la pièce de terre appelée le Solidor et cela pour 200 Frs. (2 parcelles, la E 241 le petit Solidor sur laquelle est construit le bar restaurant et la maison de Régis Berthaut 15 ares 70 ; la E 242 le pré de Solidor sur lequel sont construit la mairie-école, la poste, la seconde mairie, la future école publique des garçons, l'école publique des filles de 51 ares 10. Ces deux parcelles en pré appelées les Solidor (d'où le nom donné à ces pièces de terre par le chapellénie de Solidor du manoir de la Chèze en Plélan), sont la propriété de Jean-Marie Roussel ou Rouxel de Bain dans les années 1820. On peut penser que mademoiselle de Coetpeur est une descendante de ce Jean-Marie Roussel.



Réhabilitation et réaménagement de la mairie

Ancienne école communale datant de 1906, ancien logement pour instituteurs, le bâtiment est devenu une « mairie » en 1983

Les travaux consistent à une réhabilitation de l'intérieur de l'immeuble : isolation, économies d'énergie, sécurité, accessibilité Personnes à Mobilité Réduite, notamment les portes d'entrée pour le public, également refonte de la distribution des différents locaux.

Pour la mise aux normes de la sécurité, l'escalier donnant accès au premier étage sera élargi. A ce même niveau, de gros travaux sont nécessaires. Cet étage est très vétuste, les derniers travaux datent de des années 50/60 : électricité à remettre aux normes, menuiseries.

Aujourd'hui, le bâtiment comprend au rez-de-chaussée :

une salle destinée aux réunions du conseil municipal, aux réunions des commissions et qui sert également de bureau des adjoints. Il y a aussi trois bureaux : pour le maire, la secrétaire de mairie et l'agence postale ainsi qu'un hall d'accueil pour les renseignements divers, l'état-civil, etc... Le R + 1 : une salle de réunions, un bureau, les archives, et des pièces de rangement. Le R + 2 est un grenier.

Les travaux consistent au rez-de-chaussée à améliorer le hall d'accueil pour le public avec plus de confidentialité, permettre à l'agent d'avoir un seul endroit pour l'accueil et l'agence postale communale.

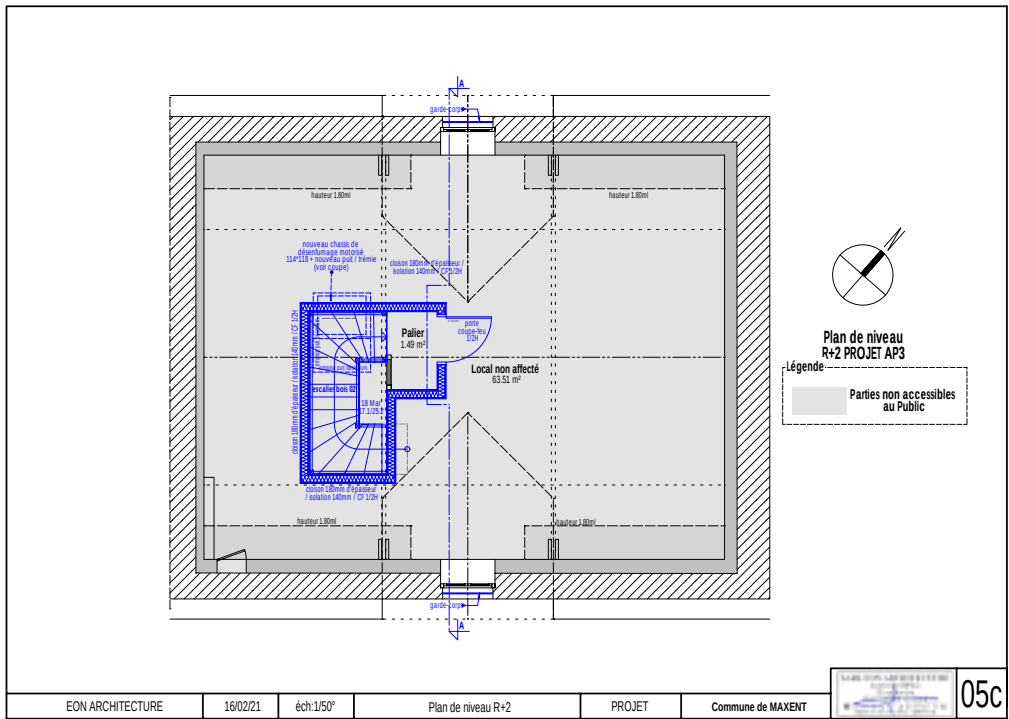
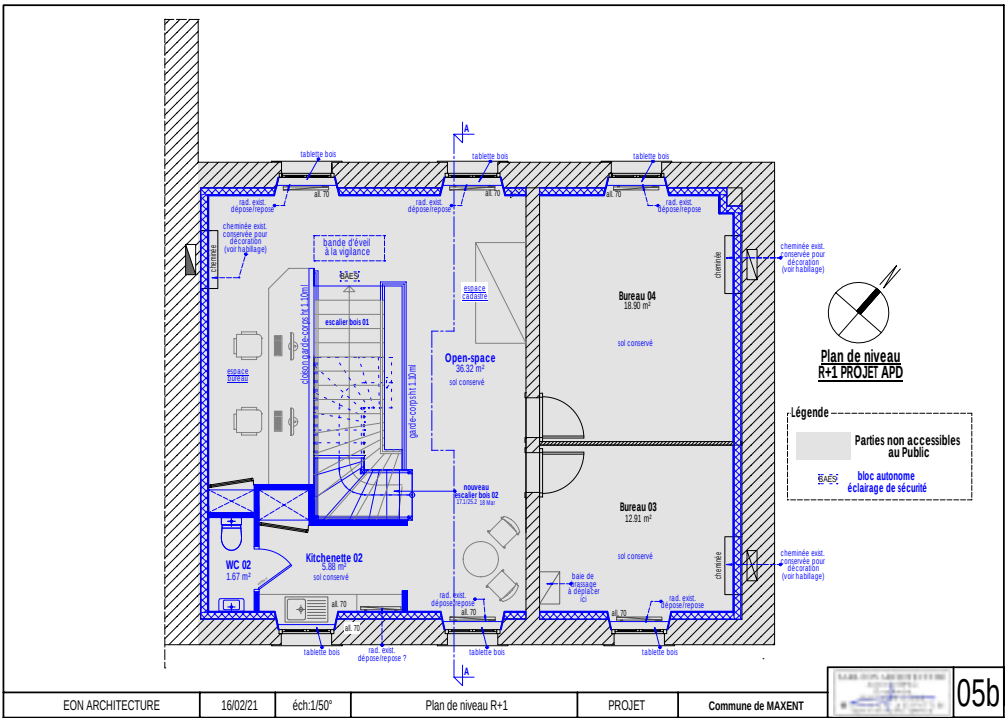
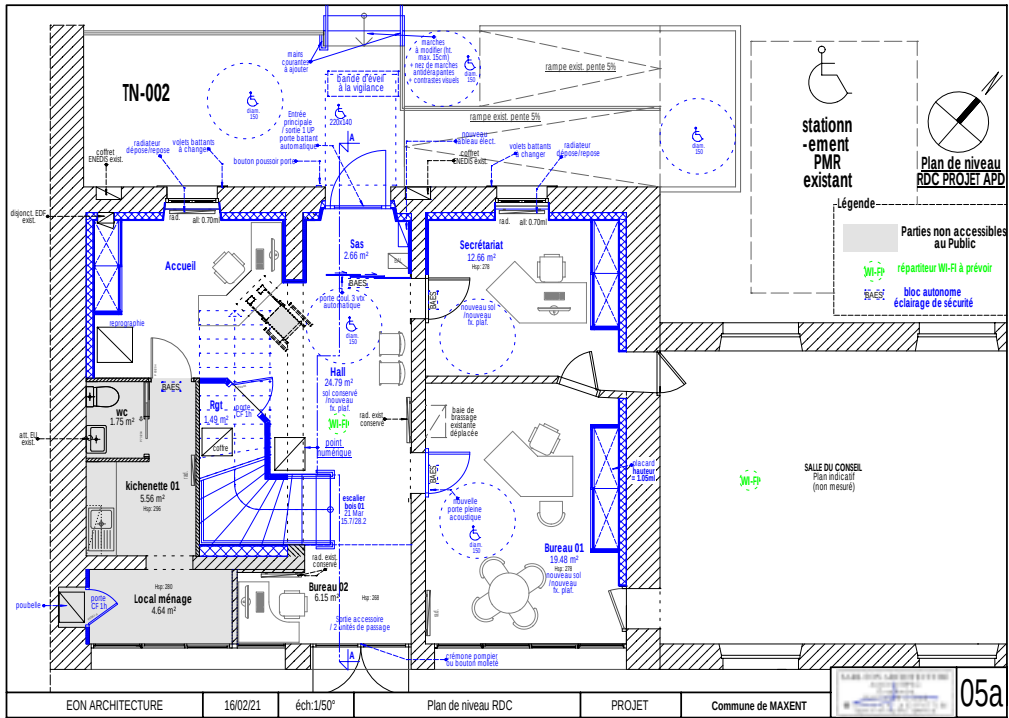
Les bureaux du maire et de la secrétaire de mairie seront inversés.

Le service urbanisme pourrait avoir un lieu dédié à la place de l'agence postale communale.

La kitchenette, les sanitaires et le coin rangement qui existent déjà ne sont pas impactés.

Au R+1, il est prévu : une salle de 19 m² pour les élus, d'un bureau de 13 m², un open space de 37 m², d'une kitchenette et de sanitaires.

Ange Prioul
Le Maire



LE BUDGET COMMUNAL

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui sont entreprises. Le budget communal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation.

C'est un acte de prévision : le budget constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et de dépenses à faire sur une année.

Mais le budget communal est aussi un acte d'autorisation : le budget est l'acte juridique par lequel le maire – organe exécutif de la collectivité locale – est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

LE BUDGET PRIMITIF 2021

Les conseils avisés du conseiller aux décideurs locaux (Direction des Finances Publiques) confortant notre sentiment de fragilité financière et la trésorerie bien faible lors de notre prise de fonction, ne nous permettaient pas d'envisager le lancement de travaux en 2020.

Nous nous sommes refaits « un matelas » et nous pouvons sereinement envisager des actions de plus grande envergure.

Le conseil municipal a voté le 27 mars dernier le budget 2021. Un budget sincère qui ressemble sensiblement à celui de 2020 en fonctionnement : 1 015 553 € pour 2021, contre 1 014 765 € en 2020, sans augmentation des taux d'imposition. Pour l'investissement il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 577 192 €.

À noter que suite à la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la commune bénéficie du transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) du département d'Ille-et-Vilaine pour compenser la perte. Ce transfert modifie les modalités de vote du taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties 2021. En effet, il s'ajoute au taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) 2020 du département d'Ille-et-Vilaine (19,90 %). Ce « nouveau » taux TFPB 2021 ne traduit pas de hausse de la fiscalité car il émane du transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties du département d'Ille-et-Vilaine. Cela ne change rien pour le contribuable si ce n'est que son avis de taxe foncière, la colonne « département » disparaîtra.

En fonctionnement, le chapitre « Charges à Caractère Général » représente 42,11 %. Les postes en augmentation : la voirie (fourniture et entretien) + 6 000 € ; l'entretien des bâtiments + 21 000 € (nettoyage de la voûte de l'église, environ 15 000 €) ; les locations mobilières + 7 500 € (location, installation d'un modulaire pendant les travaux à la mairie). Les frais de personnel représentent 38,21 %, en dessous des communes de la même strate démographique qui est d'environ 43 %.

En investissement : la réhabilitation et le réaménagement de la mairie sera le premier chantier de la mandature pour un montant hors taxes de 201 350 € subventionné à 40 % par l'État ; du matériel aux services techniques sera renouvelé (celui utilisé à ce jour à plus de 30 ans), l'épareuse et le broyeur d'acco-

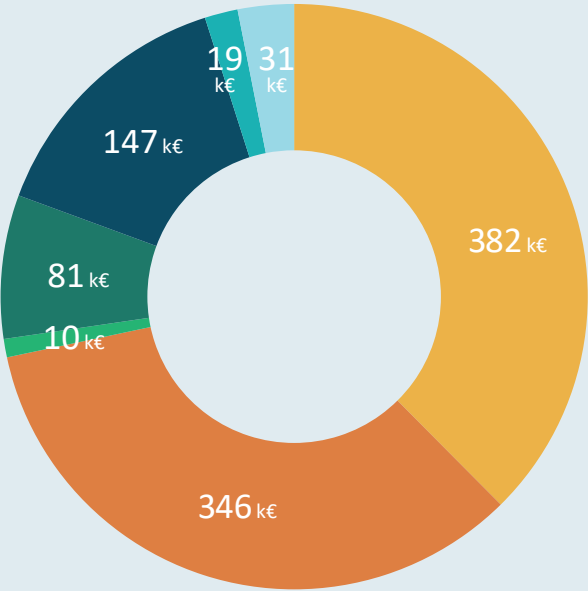
tement. La commission voirie chargée de ce dossier a préféré changer le matériel et ne pas faire intervenir une entreprise extérieure pour ce travail, une somme de 47 000 € a été inscrite. L'éclairage de la rue Pierre Porcher sera rénové, l'estimation financière de l'opération est de 60 688 €. La participation du Syndicat Départemental d'Energie est de 38 598 €, reste à la charge de la collectivité 22 090 €, 50 % de ce reste à charge pourrait être financé par les fonds de concours de la communauté de communes de Brocéliande.

D'autres investissements sont prévus, notamment l'aménagement du terrain situé près de l'aire de stationnement du cimetière pour 25 000 €, le renouvellement du mobilier du restaurant scolaire et de la salle polyvalente pour 20 000 €, les travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments pour 10 000 €, les huisseries de la cuisine pour 10 000 €, la signalétique en agglomération et sur les bâtiments communaux, le remplacement de 2 poteaux d'incendie 6 100 €, des stores à la garderie et à la mairie 5 000 €. Sans oublier le remboursement du capital des emprunts pour 72 000 €.

Comme indiqué au début du commentaire, un budget sincère dans un contexte sanitaire compliqué. Une section de fonctionnement évaluée selon nos besoins. Des investissements nécessaires au bon fonctionnement de notre commune.

Ange Prioul
Sophie Bléjean

DÉPENSES FONCTIONNEMENT 2021 1 015 553 €



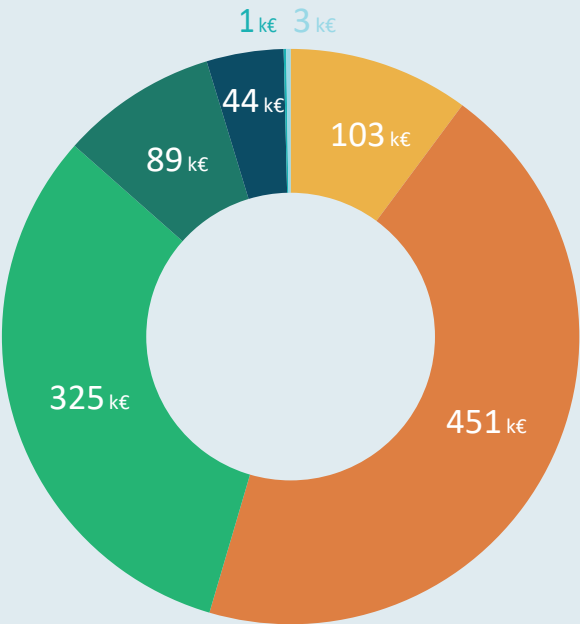
Charges courantes de fonctionnement
- eau, combustibles, énergie, entretien matériel et mobilier...
- Cantine «Convivio» (43 k€)
- Interval (39 k€)
- Voirie (58 k€)
- Maintenance mairie, école « Les Gallo-Peints » et aires de jeux (22 k€)
Charges de personnel
Atténuation de produits

Résultat d'excédent prévu en 2020
Charges de gestion courante
- indemnités, CCAS...
- subventions aux associations (17 k€)
- autres contributions : école St Joseph « piscine de Guer » (60 k€)
Charges financières (intérêts des emprunts)
Charges exceptionnelles et amortissements

RECETTES FONCTIONNEMENT 2021 1 015 553 €

Ventes de produits
- redevance orange et Enedis, concessions cimetière, enseigne postale...
- garderie scolaire (16 k€)
- restaurant scolaire (61 k€)
Impôts et Taxes
- fonds de solidarité, fonds de péréquation, droit de place...
- taxe foncière et taxe d'habitation (316 k€)
- Dotation de solidarité communautaire (communauté de communes de Brocéliande (75 k€)

Dotation de l'État
Autres dotations et subventions
- récupération tva, taxe additionnelle aux droits d'enregistrement...
Autres produits : revenus des locations
Produits exceptionnels
Remboursement de charge



DÉPENSES INVESTISSEMENTS 2021

577 192 €

Principales opérations (détail disponible sur la délibération du conseil municipal du 27 mars 2021 et sur demande à la mairie)

 **18 K€**
DÉFICIT
D'INVESTISSEMENT 2019

 **72 K€**
REMBOURSEMENT
D'EMPRUNT

 **60 K€**
RESTE À PAYER DE 2020*

265 K€
RÉHABILITATION DE
LA MAIRIE

10 K€
ESQUISSE SALLE DES SPORTS ET CHOIX D'UN URBANISTE
TRAVAUX ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
(SALLE POLYVALENTE ET ÉCOLE GALLO-PEINTS)

47 K€
MATÉRIEL ET OUTILLAGE

25 K€
TRAVAUX DE VOIRIE
(ÉCLAIRAGE) RUE P. PORCHER

25 K€
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS
PAYSAGERS (CIMETIÈRE)

7 K€
REFONTE SITE
INTERNET

*Maîtrise d'œuvre du projet de lotissement, mobilier de la salle polyvalente, travaux sur la toiture de la salle polyvalente, éclairage de l'église

RECETTES INVESTISSEMENTS 2021

577 192 €

Principales opérations (détail disponible sur la délibération du conseil municipal du 27 mars 2021 et sur demande à la mairie)

 **202 K€**
EXCÉDENT DE
FONCTIONNEMENT
PRÉVU EN 2020

 **95 K€**
SUBVENTIONS

 **222 K€**
DOTATION
ET FONDS DIVERS
(TVA...)

BUDGET ASSAINISSEMENT 2021

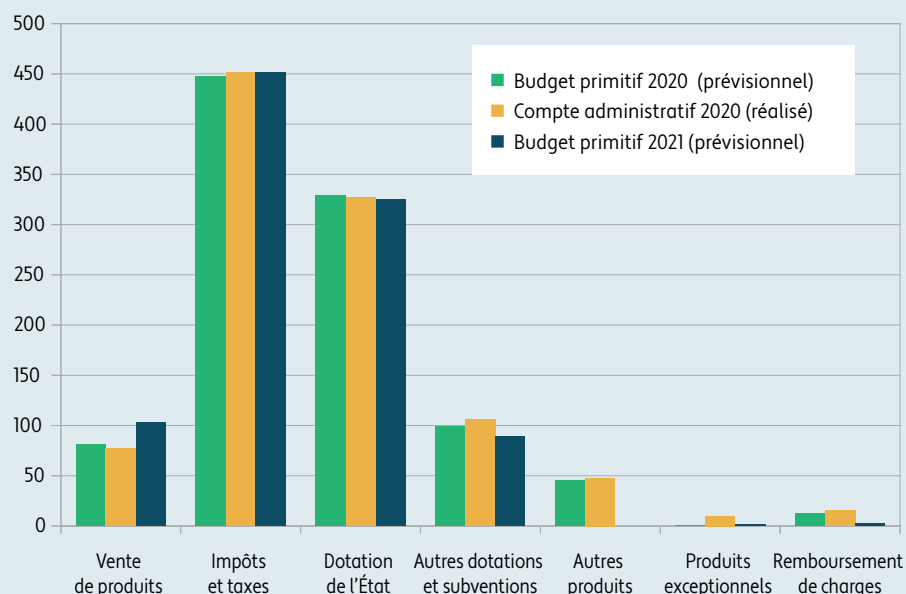
 **40 K€**
INVESTISSEMENT

 **41 K€**
EXPLOITATION

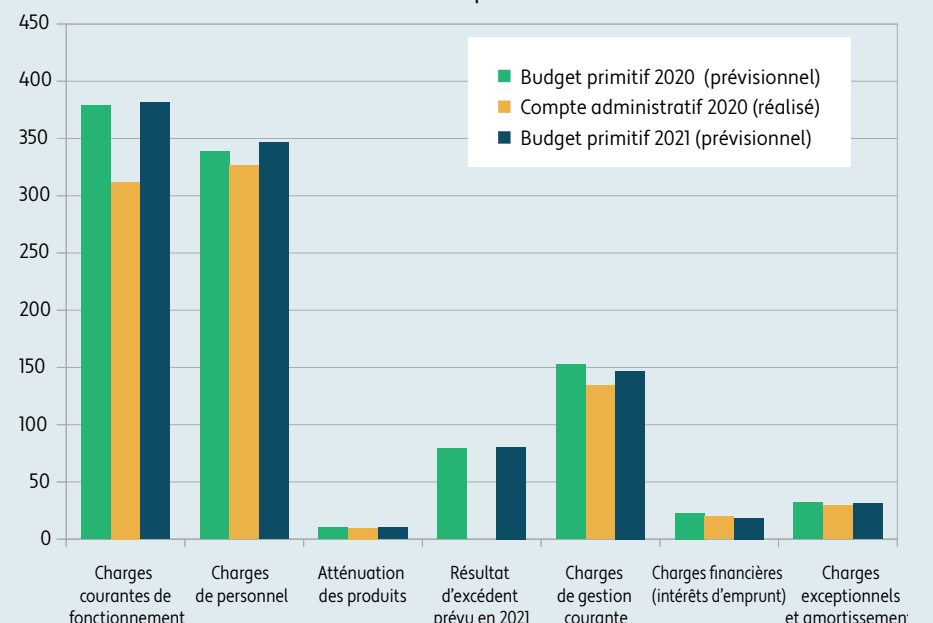
RÉALISATIONS 2020 ET ÉVOLUTION 2021 DU BUDGET

UN EXERCICE MAÎTRISÉ

BUDGET 2020 / 2021 : Recettes de fonctionnement



BUDGET 2020 / 2021 : Dépenses de fonctionnement



1 K€ = 1000 €

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les jeunes maxentais ont des choses à dire, des idées à nous soumettre, des actions à proposer et nous souhaitons les impliquer dans la vie communale.

La commission « Jeunesse » travaille à la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes. Les membres de cette commission élaborent un livret d'accompagnement expliquant le but de ce conseil, le déroulement des élections et l'engagement que prendra le jeune qui en fera partie.

Cette nouvelle équipe sera élue pour 2 ans et composée de 15 membres choisis parmi les Maxentais des classes de CM1, CM2, 6ème et 5ème. Nous aurons besoin du soutien des écoles et de l'Espace Jeunes.

Le Conseil Municipal des Jeunes devrait être en place en octobre 2021.

CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES

CMJ



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Élections des conseillers départementaux et des conseillers régionaux :

Premier tour : le dimanche 20 juin 2021

Second tour : le dimanche 27 juin 2021

Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin, sont déposées au plus tard le vendredi 14 mai 2021 :

- En mairie.
- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr.
- Documents à fournir :
- Carte nationale d'identité ou passeport.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Tout jeune de nationalité française, âgé de 16 ans, doit se présenter à la mairie de son domicile pour effectuer le recensement militaire. Cette démarche intervient dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Le recensement doit être effectué pour :

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.
- Lors de son recensement, le jeune doit fournir :
- une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...)
- le livret de famille,
- justificatif de domicile

Le contexte actuel lié à la crise sanitaire de la COVID 19 contraint la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) à adapter le contenu et la forme de la Journée Défense Citoyenneté (JDC). C'est dans ce cadre que les jeunes administrés se voient convoqués à la JDC en ligne depuis novembre 2020. Ce dispositif s'applique jusqu'à nouvel ordre. Afin d'effectuer la journée de défense et de citoyenneté dématérialisée. Les jeunes disposeront d'un compte personne sur le portail MAJDC.FR. C'est pourquoi il est primordial de communiquer une adresse mail lors du recensement en mairie.



RAPPEL DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N°53/2020 du 25 septembre 2020 portant sur l'utilisation de matériels les dimanches et jours fériés

Comme stipulé en son article 1 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage à cause de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, outils de percussion

Sont autorisés

- Du lundi au vendredi de 8h à 20 heures,
- Le samedi de 9h à 12 heures et de 14h à 19heures

Sont interdits

- Le dimanche et jours fériés.

N°56/2020 du 30 septembre 2020 portant sur la circulation et la divagation des chiens

Il est notamment rappelé les articles 1 et 2

Article 1 : Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien. Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices.

Article 2 : Est considéré comme en état de divagation, tout chien qui, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de son responsable, d'une distance supérieure à cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct est considéré en état de divagation.

LORS DE LA PROMENADE

D'autre part chacun doit être responsable de son animal et faire en sorte que la cohabitation dans l'espace public soit prise en compte. Veiller à ramasser les crottes de son animal lors de la promenade est un geste de bon sens et de savoir vivre.

N°63/2020 du 17 novembre 2021, interdiction de baignade, plan d'eau communal rue Noël Georges.

Comme stipulé en son article 1 : la baignade est formellement interdite au plan d'eau communal cadastré AD n°449 et ZM n°7.

AVIS AUX ADMINISTRÉS

La Mairie ne missionne pas de société pour du démarchage à domicile notamment pour l'équipement de matériel de téléassistance auprès des personnes âgées.

VOIRIE, CURAGE DES FOSSÉS

Chaque année les services techniques interviennent pour les travaux de curage des fossés hors agglomération. Afin d'organiser le planning 2021, les propriétaires ou exploitants des parcelles sont invités à s'inscrire à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture au plus tard le 31 juillet 2021.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CANICULE

Veille saisonnière du 1er juin au 31 août

Dans le cadre de la campagne d'information et prévention des risques liés à la canicule, le Centre Communal d'Action Sociale assure la continuité du registre nominatif. Sans obligation d'inscription, cette liste est confidentielle. Sauf avis contraire de la part des intéressés, les inscriptions 2020 sont maintenues. Les personnes âgées et handicapées intéressées par cette action peuvent contacter la mairie au 02 99 06 70 15. Cette inscription n'engage à rien mais permettra (en cas de très forte chaleur) aux services de la commune de les joindre pour prendre de leurs nouvelles.

Permanence de l'adjointe aux affaires sociales, le mardi de 10h à 12h.

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA COVID 19

Depuis plusieurs semaines, la campagne de vaccination contre le Covid 19 est lancée.

Les résidents et l'ensemble du personnel de l'EHPAD ont été les premiers de la commune à pouvoir bénéficier des précieuses doses.

Dès la fin février, les membres du CCAS de Maxent ont recensé les personnes de plus de 75 ans qui pouvaient profiter de la première tranche de vaccination. Des tracts d'information leur ont été distribués.

Avec le concours des municipalités du Pays de Brocéliande (33 communes), le CCAS de Montfort-sur-Meu a supervisé l'organisation de la vaccination pour les personnes ayant de réelles difficultés à prendre rendez-vous. Chaque commune dispose de 4 créneaux horaires toutes les 3 semaines.

Pour Maxent, une vingtaine de personnes ont souhaité bénéficier de ce dispositif, les derniers ne recevront donc leur première injection qu'à la fin juin.

Dès le 12 mars, des bénévoles de la Protection civile et des Maxentais ont assuré le transport. Nous les en remercions chaleureusement.

Médecins et pharmaciens aujourd'hui complètent cette lourde organisation.

Nous espérons de tout cœur que la vaccination de la majorité de la population permette à chacune et chacun de retrouver une vie normale le plus rapidement possible et que cette période sombre soit derrière nous. Mais n'oublions pas que le respect des gestes barrières reste notre meilleure protection.

Françoise Foucaud
Adjointe à la vie sociale



UNE NAISSANCE = UN ARBRE

SAMEDI 20 FÉVRIER, L'ÉQUIPE MUNICIPALE A PLANTÉ 18 POMMIERS À PROXIMITÉ DES 2 ÉCOLES POUR INAUGURER L'ACTION « UNE NAISSANCE = UN ARBRE ».

Cette matinée fut l'occasion de se retrouver ensemble entre membres du conseil, mais aussi employés municipaux et maxentais. Chacun était muni de ses outils, pelles, brouettes... Nous étions, tels les sept nains allant à la mine, pleins d'enthousiasme et de ferveur. Quelques-uns, dont je tairai

les noms, n'avaient amené que leurs encouragements, mais ces derniers ont été le carburant de notre action. A 10h30, la tâche était réalisée, il ne nous restait plus qu'à fêter la réussite de notre exploit en dégustant café et viennoiseries à la mairie. Ces 18 pommiers correspondent au nombre d'en-

fants nés sur la commune l'année précédente, en fait 17 enfants, plus un pommier pour la naissance de la nouvelle équipe municipale. Cette action, qui se renouvellera, a pour but d'offrir à chaque enfant né sur la commune un arbre dont il est la marraine ou le parrain. Cette plantation sera inaugurée au printemps avec les familles pour que chaque arbre soit nommé et que les parents puissent mettre en place sur l'arbre de leur enfant une étiquette avec son nom et sa date de naissance ainsi que la variété de pommes qu'il produira (l'arbre, pas l'enfant !).

Dans l'avenir nous souhaitons faire perdurer cette action avec un verger conservatoire et aussi permettre des actions pédagogiques autour de l'arbre, de son intérêt dans la biodiversité.

André Demeestere
Adjoint à la voirie



UNE CABANE À LIVRES INSTALLÉE À L'ESPACE ARBENN

Depuis la mi-février la commune dispose d'une cabane à livres sous la maisonnette située espace Arbenn, non loin de la médiathèque, lieu qui se veut convivial et créateur de lien social.

Cette initiative est due à un projet d'élèves de la Maison Familiale Rurale de Baulon, en Bac Pro SAPAT (Service Aux Personnes et Aux Territoires). Conçue avec du mobilier de recyclage, la cabane à livres permet de déposer, d'échanger, de prendre tout simplement un livre, un documentaire, un magazine et de le lire dans cet espace dédié ou de l'emporter à la maison.

Quelques élus ont assisté à la livraison de la cabane à livres le 16 février. Ils ont remercié Chloé, Cindy, Elodie, Précillia et Priscilla pour ce projet réalisé dans le cadre d'une action professionnelle notée, qui comptera pour l'obtention de leur bac. Désiré par quelques habitants, les élus ont proposé à ces jeunes d'aménager à leur manière cet emplacement.

Depuis l'installation les élèves ont aménagé l'es-

pace. Quelques pensées à lire et trois bancs sont venus compléter leur projet.

« Nous avons choisi de réaliser cette cabane à livres à partir de matériaux recyclés, des planches de palettes pour faire les côtés, un volet pour le toit, une bâche imperméable contre l'humidi-

té, sans oublier une porte. Pour terminer, nous l'avons peinte », expliquent les lycéennes.

Espérant que la population maxentaise fera bon usage de ce service gratuit.

Les élèves de la MFR de Baulon



MÉDIATHÈQUE L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE

ANIMATIONS

Le contexte sanitaire nous a obligés à annuler les animations prévues, telles que « les bottes de 7 lieues » du mois de janvier. Elles sont reportées à l'année prochaine avec la venue de l'auteur Antoine Guillopé et de deux ateliers de création d'un livre accordéon.

Au mois d'avril, l'association Brocéliand'Co exposera une rétrospective en photos des éditions 2014 -2018 du festival « d'hier à 2 mains »

La semaine de la petite enfance aura lieu du 16 au 19 juin 2021 si les conditions le permettent.

NAVETTE

Lancée en décembre 2019, elle avait été interrompue en mars 2020 en raison de la crise sanitaire, depuis

début janvier. La Communauté de communes de Brocéliande a décidé sa remise en route sur l'ensemble des 7 médiathèques du réseau. Les consignes et le mode de fonctionnement sont à retrouver sur le site du réseau des médiathèques www.médiathèques-broceliande.fr

Pour tout conseil ou aide, n'hésitez pas à joindre la médiathèque.

L'accueil de groupes et de classes n'étant pas possible dans la médiathèque, certaines classes (3 sur 8) ont accepté de me recevoir, ainsi que Maya notre mascotte, avec une sélection de livres. Je remercie d'ailleurs les institutrices pour leur accueil.

Les ateliers numériques n'ayant plus lieu depuis début 2020 vous pouvez venir à la médiathèque sur RDV, pour de l'aide, un conseil...

SÉLECTION D'OUVRAGES POUR LES ADULTES

Des romans

Ces orages-là / Sandrine Collette. Ed. Lattès 2021

Pachinko / Min Jin Lee. Ed.Charleston 2021

Tout peut s'oublier / Olivier Adam. Flammarion 2021

Le train des enfants / Viola Ardon. Ed. Albi Michel 2021...



Des romans policiers

L'enfant étoile / Katrine Engberg. Ed. Fleuve 2021

La demeure mystérieuse / Maurice Leblanc. Edition poche 1969

L'inconnu de la forêt / Harlan Coben. Ed. Belfond 2020

Il était deux fois / Franck Thilliez. Ed. Fleuve noir 2020...

Des BD

Mjölnir T3 : Un monde sans dieux / Olivier Péru

West legends T3 : Sitting Bull home of the braves / Luca Merli

Centaurus T5 : Terre de mort / Léo Rodolphe

Champs d'honneur...



AVEC LE COUVRE-FEU À 19H, LA MÉDIATHÈQUE EST OUVERTE AUX HORAIRES SUIVANTS

Mardi : 16h-18h - Mercredi : 10h30-12h30 / 15h30 -18h

Vendredi : 16h-18h30 - Samedi : 10h30 - 12h30

Conditions d'accès :

L'accès est limité à 2 familles avec enfants en même temps ou 4 personnes. La durée maximale est de 20 minutes.

Le port du masque obligatoire à partir de 6 ans.

Quarantaine de trois jours pour tous les documents.

Médiathèque L'école buissonnière : 02.99.06.76.04
ou bibliotheque.maxent@wanadoo.fr



Yvette

Agent du patrimoine

SÉLECTION D'OUVRAGE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

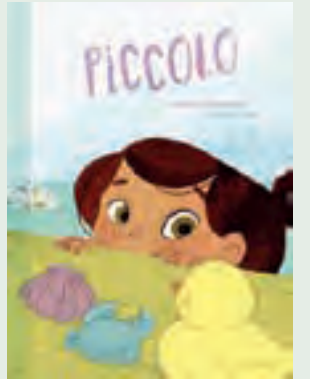
Des albums

Avec le monstre du placard, ça déménage / Antoine Dole. Ed. Actes sud junior 2020 (monstres)

Chats contre voleurs / Russel Ayt. Ed. Gautier L. 2020 (chats, bandits, brigands)

Piccolo / Angélique Villeneuve. Ed. Sarbacane 2020 (jouet, plage)

Ruby tête haute / Irène cohen-Janca. Ed. Des éléphants 2017 (États-Unis - noirs américains - ségrégation)



Des romans enfants

Emily et le monstre des profondeurs / Liz Kessler.

Frissons au CP : Lundi c'est zombie / Anne Gaëlle Balpe

L'Histoire de Greta : La collégienne qui s'est mise en grève pour sauver la planète / Valentina Camérini

Mystère sous la neige / Anne-Marie Desplat-Duc

Des romans ados

Le syndrome du spaghetti / Marie Vareille

Interfeel (3) : L'Odyssée / Antonin Atger

Falalalala / Emilie Chazerand

Cannibale / Danielle Thiery

Des BD

Gibus : A fond la caisse / Olivier Lhote

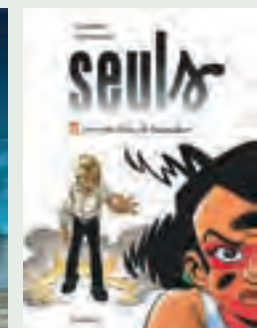
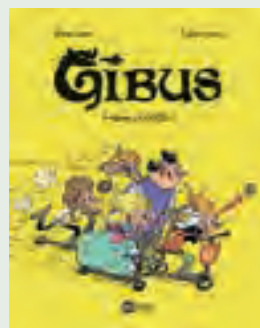
L'atelier des sorciers T1 à T6 / Kamome Shirahama (manga)

Lucky Luke : Un cow-boy dans le coton

Les Omniscients (1) : Phénomènes / Renata Castellani

Seuls (12) : Les révoltés de Néosalem / bruno Gazzotti

Lou ! (2) : Mortebose / Julien Neel



Et bien d'autres ! N'hésitez pas à venir les découvrir...

SIMONE

« UNE ENFANT DE LA GUERRE »

IL Y A 99 ANS, SIMONE NAISSAIT AU SEIN D'UNE FRANCE TENTANT DE SE RECONSTRUIRE AU SORTIR DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE. EN 1939, LA SECONDE GUERRE MONDIALE ÉCLATE ALORS QUE LA DOYENNE ACTUELLE DE MAXENT N'A QUE 17 ANS. C'EST AVEC BEAUCOUP D'ÉMOTIONS QU'ELLE ACCEPTE AUJOURD'HUI DE NOUS PARTAGER SON HISTOIRE. ELLE, UNE ENFANT DE LA GUERRE, COMME TANT D'AUTRES.

Depuis toujours Simone habite à Maxent. Ses parents, avant elle, logeaient dans cette chaleureuse petite maison entourée de part et d'autre de voisins attentionnés « *Les voisins sont très importants* ». Insistant sur l'importance de ces derniers, elle met en avant l'aide précieuse qu'ils peuvent prodiguer. Étudiant jusque là à l'école libre saint Joseph à Maxent, dès 11 ans, elle se voit quitter sa famille pour rejoindre un pensionnat de filles à Plélan-Le-Grand. Ne rentrant que pour les fêtes religieuses de Pâques et de Noël, comme la majorité des autres enfants, Simone est reconnaissante que les enfants d'aujourd'hui ne soient pas obligés de vivre cela. Dès son plus jeune âge, elle accorde une importance particulière à la famille. Aujourd'hui, elle déclare que « *la famille c'est tout* ». Alors qu'elle n'est qu'une enfant, Simone rejoint la Normandie afin de suivre la famille où elle exerce son métier de bonne à tout faire. Notre doyenne quitte ses attaches familiales pour poursuivre son métier. Contrainte de rentrer en Bretagne à cause de la Seconde guerre mondiale, elle a néanmoins la chance de trouver un travail à Rennes au sein de l'hôpital civil où elle exerce le métier de cuisinière jusqu'en 1941.

Alors que sa mère monte au ciel à cette date fatidique, Simone se voit quitter son travail pour retourner auprès de ses proches à Maxent. De retour dans son village natal, notre doyenne travaille en tant que journalière. Et c'est en 1946 que Simone se marie. Leur union donne naissance à deux enfants.

Elle rythme ses semaines entre travail et divertissement. A cette époque, la commune ne recense pas d'infrastructures comme la médiathèque que nous connaissons aujourd'hui. Le dimanche, alors qu'elle s'attelle d'abord au ménage de sa propre maison, elle assiste à la messe et profite des balades à vélo avec ses amis : les anciens jeunes de Maxent croquaient la vie à pleines dents ! Cependant, la vie n'a pas toujours été rose. De nombreuses victimes ont succombé à la drôle de guerre. C'est avec réserve que Simone évoque cette partie de sa vie. Elle nous apprend que Maxent ne faisait pas exception à la règle en termes de ticket de rationnement pendant cette « *période difficile* ». La guerre a entraîné des pénuries desquelles il était dur de sortir. Par exemple, l'eau courante n'étant pas encore démocratisée, les maxentais devaient se rendre chaque jour sur la place du monument aux morts afin d'avoir accès à la pompe à eau. Ils repartaient avec leurs seaux. Lors des pénuries d'eau, des créneaux horaires étaient même instaurés pour conserver une certaine égalité entre les citoyens.

Afin de soutenir les prisonniers français retenus en Allemagne, des kermesses étaient organisées toutes les deux semaines par des maxentais. Lors de ces festivités, les familles faisaient dons de victuailles, pour les prisonniers. Emballés dans des colis, les denrées alimentaires étaient transportées à Rennes gratuitement par le conducteur du car.

C'est en 1945 que la guerre prend définitivement fin ! L'esprit de fête règne sur Maxent tant le soulagement est grand. Cependant, rien ne pourra jamais faire oublier aux maxentais cette période d'horreur. Simone évoque les jours passés à faire la fête mais aussi les défilés des maxentais dans les rues. Ils clamaient leur bonheur ! La fin du supplice était arrivée. Les rôles se sont inversés et les prisonniers allemands travaillaient à Maxent pour construire les routes que nous connaissons aujourd'hui.

Depuis lors, de l'eau à coulé sous les ponts. Revenue de ses souvenirs tant douloureux que joyeux, Simone affirme que la crise sanitaire que nous connaissons (confinement et couvre-feu) depuis 2020 ressemble à une guerre mais n'est pas comparable à la vraie guerre dévastatrice et meurtrière.

Finalement, si l'on devait retenir le secret de la longévité de Simone, c'est que la famille a toujours représenté et représente, encore aujourd'hui, sa raison de vivre.



Eryne Bléjean
Commission communication

ARTISTE DANS L'ÂME

GUY ROCQUENCOURT NOUS FAIT PARTAGER SA PASSION À TRAVERS SES CHANSONS ET SES POÉSIES.

L'histoire commence à Maxent le 24 avril 1908, jour de la naissance de sa maman, Clémentine Monnerais, qui, après son Certificat d'Etudes (12 ans et demi à l'époque), rentre au service de la famille du Halgouët, au château des Hayes.

Auprès de Elisa le Hec'h (gouvernante), Clémentine a appris, entre autres, la cuisine et en a fait son métier. Et de cuisine en cuisine, elle est arrivée à Compiègne (Oise). Elle y rencontre Lucien Rocquencourt, qu'elle épouse. De cette union, Guy arrive au monde le 8 décembre 1934.

En 1939, ses parents s'installent dans une petite commune de l'Oise (Fresnoy-le-Luat).

Après des études primaires, un centre d'apprentissage à Senlis (Oise) et un CAP d'électricien, il fait carrière dans une PME à Paris où il a vécu.

En 1985, suite au décès d'un oncle, Henri Renault, il achète la maison familiale au village le Rocher (village « coup de cœur » depuis sa petite enfance où il venait chez son grand-père, Clément Monnerais passer ses vacances).

Retraité très actif.... Entre la danse, le billard, les chansons et la poésie il ne voit ni les semaines, ni les mois passer !

Guy chante pour le plaisir au cours de repas entre amis, aux repas d'associations, par exemple lors des repas des Anciens Combattants à Maxent où il reprend à capella des grands classiques de la chanson française (Edith Piaf, Charles Aznavour, Joe Dassin et bien d'autres...).

Encouragé par ses amis et en collaboration avec le « STUDIOFa » situé à le Rheu il a créé un CD.

Mais Guy ne veut pas s'arrêter en si bon chemin. Il envisage un second album de chansons, accompagnées peut-être d'un fond musical et d'un conte pour y faire découvrir l'histoire de son village qui lui tient beaucoup à cœur.

Nous ne trouverons pas ses CD à la vente, mais il les partage avec ceux qu'il affectionne, ses proches et ses amis, souligne notre interlocuteur d'un jour.



Émilie Thaunay
Commission Communication



ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE (AAPPMA)

Malgré la crise sanitaire, L'AAPPMA Chèze et Canut s'active pour faire plaisir à ses adhérents et pour faire vivre la pêche à Maxent et aux alentours.

Après avoir aleviné 272 kg de poissons à l'automne 2020, l'association a de nouveau lâché 150 kg de truites à l'occasion de l'ouverture de la pêche à la truite qui a eu lieu le samedi 13 mars.

La pêche au brochet est ouverte depuis le 24 avril.

Concernant les distributeurs du permis de pêche, nous tenons à remercier les patrons et patronnes du bar restaurant la Geôle à Baulon et du bar PMU le Galop-romain à Plélan-le-Grand. Après plusieurs années de collaboration ils ont cessé de vendre les permis cette année.

Les permis sont désormais en vente dans 4 lieux différents dont 2 nouveaux prestataires que nous remercions pour le service rendu.

- Le Coin Fleuriste à Baulon,
- Restaurant le Relais des Diligences à Plélan-le-Grand,
- Bar restaurant le Rozell Breton à Maxent,
- Bar épicerie la Vallée à Saint Thuriel.

Les prix de l'adhésion annuelle fixés par la fédération de pêche 35 vont de 6 euros pour un jeune enfant à 78 euros pour un adulte. Il est aussi possible de prendre des cartes journalières, hebdomadaires...

L'état sanitaire du pays ne nous permet pas d'envisager ni la date de l'assemblée générale ni la fête de la pêche pour le moment.

À bientôt au bord de l'eau

Yoann Brûlard
chargé de communication
de l'AAPPMA Chèze et Canut



ANCIENS COMBATTANTS ET CITOYENS DE LA PAIX

HOMMAGE AUX MAXENTAIS MORTS LORS DES COMBATS DE LA GUERRE 14-18

Un hommage a été rendu, dans le respect des règles sanitaires, le 11 novembre 2020, à 11 h. Ange Prioul, Maire et cinq représentants de l'association, ont déposé une gerbe au monument aux morts et le message de l'UFAC a été lu. Chaque habitant a été sollicité pour venir se recueillir et/ou déposer des fleurs au gré de son attachement aux traditions tout au long du mois et au-delà...

LES ANCIENS COMBATTANTS VISITÉS AVEC UNE GOURMANDISE

En janvier 2020, les anciens combattants et citoyens de la Paix avaient tenu leur assemblée générale autour d'une galette des rois.

Cette année, crise sanitaire oblige, aucun rassemblement de plus de 6 personnes n'est autorisé, aussi les membres du bureau ont décidé d'offrir un ballotin de chocolats à chaque adhérent.

En très grande partie, Roland Pépin, président, s'est chargé de cette visite à domicile ce qui a permis à ceux qui en doutaient, de constater qu'ils ne sont pas oubliés par l'association !

Roland Pépin, président de la section souligne « L'accueil des adhérents a été très chaleureux et ils étaient contents du geste de l'association, notamment les personnes qui sont seules ».

Tous espèrent pouvoir se retrouver au plus vite, et pourquoi pas pour la cérémonie du 8 mai et le repas traditionnel ?

C'est le vœu que nous faisons tous !

Pour le Président,
Liliane Marchet
Secrétaire.



LA MAXENTAISE

En juillet 2020, nous nous sommes vus dans l'obligation d'annuler notre traditionnelle soirée « moules frites » à cause de la crise sanitaire. Cette crise n'étant pas encore terminée, nous ne pouvons pas malheureusement vous annoncer qu'elle aura lieu en 2021.

Cependant si l'autorisation nous était donnée, nous serions heureux de vous accueillir le samedi 3 juillet 2021 dans la cour de la salle polyvalente pour fêter la fin de cette crise, autour d'une bonne table, de la musique...

En attendant des meilleurs jours, prenez soin de vous et de vos proches.

Gwenaëlle Brossard
Présidente



AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

ADMR PLÉLAN-LE-GRAND

LIVRAISON DE VÉHICULES DE SERVICE

La livraison de 14 véhicules de service a été effectuée le 30 novembre 2020 sur l'aire de covoiturage de Plélan-le-Grand.

Les clés des véhicules ont donc été remises à 12 aides à domicile retenu(e)s pour en bénéficier, soit le tiers du personnel.

En effet, trois conditions sont requises pour pouvoir utiliser une voiture de service :

- Disposer d'un contrat de travail d'au moins 104 heures.
- Effectuer au moins 450 km / mois.
- Résider dans le territoire d'intervention ou en proche proximité.

Ce nouvel outil de travail performant offrira plus de confort à nos salariés et améliorera la visibilité de l'ADMR dans son territoire.

D'autre part, l'ADMR étant toujours à la re-

cherche de personnel, la mise à disposition de ces véhicules sera un argument supplémentaire non négligeable dans le cadre d'une nouvelle embauche.

Bien entendu, nous aurions aimé que l'ensemble du personnel puisse disposer de ce nouvel outil de travail, mais les contraintes économiques se sont imposées et des choix ont dû être faits.

Par ces temps difficiles, nous remercions l'ensemble de nos aides à domicile, dotées ou non d'un véhicule de fonction, pour leur professionnalisme et la qualité du travail fourni.

 **François Turpin**
Vice-Président



ADPC 35, ANTENNE PAYS DE BROCELIANDE...

Peut-être avez vous vu de temps à autres stationnée dans Maxent une ambulance floquée « protection civile » ?

Cela fait maintenant 5 années que cette antenne locale de l'Association Départementale de la Protection Civile est née.

La protection civile, c'est quoi ?

Une organisation nationale de 32000 bénévoles, 400 antennes locales et pas moins de 97 associations. La protection civile est en lien permanent avec le Ministère de l'Intérieur, les Sapeurs-Pompiers et le Samu.

Les bénévoles de la protection civile se mettent au service de la population en intervenant sur trois grandes missions :

- Secourir, lors des postes secours sur des événements festifs, sportifs... de toute envergure,
- Aider, les personnes sinistrées lors de catastrophes,
- Former aux gestes qui sauvent.

Concrètement, quelles sont les actions de la vingtaine de bénévoles de l'antenne du Pays de Brocéliande basée à Maxent ?

De nombreux postes de secours ont été assurés ou renforcés par l'équipe du Pays de Brocéliande : festival du roi Arthur à Bréal sous Montfort, les cérémonies officielles sur le camp de Coëtquidan (Triomphe, Sabres,...), les Rendez-vous avec la lune et le festival Arrêtes ton Cirque à Paimpont, les événements du Château de Comper, différentes courses sportives à Rennes, le Zombie Run de Trémelin, différentes courses sportives de motos, de vélos, la Madone des motards...

C'est aussi l'organisation de formations aux premiers secours et gestes qui sauvent auprès de particuliers, d'associations, de locaux jeunes, de collèges, des



interventions dans les écoles primaires...

Plus récemment, la lutte contre la COVID en venant renforcer les centres de dépistage et l'accompagnement de personnes vers les centres de vaccination. Il est également possible de faire appel à l'antenne dans les projets de centres mobiles de vaccination, afin d'assurer l'accueil ainsi que l'application des gestes barrières.

Également, l'antenne est capable de répondre aux besoins des populations sinistrées et prévoit notamment l'acquisition de tronçonneuses pour débayer les voies lors de chutes d'arbres. Elle a participé activement à la recherche d'une personne disparue à Montfort-sur-Meu, en liaison étroite avec la gendarmerie lors de la battue, mais également en déployant un poste de secours en soutien aux autres bénévoles civils présents pour aider.

Alors si vous aussi, vous souhaitez consacrer un peu de votre temps aux autres, si vous avez l'envie d'apprendre à porter secours ou à réconforter ceux qui en ont le

plus besoin ou si vous avez des compétences à partager :

Allez plus loin dans votre engagement citoyen en rejoignant cette équipe : devenez bénévole ! Vous acquerez une expérience nouvelle à forte dimension humaine. Les équipes de la protection civile vous formeront aux missions qui vous intéressent et vous accompagneront dans votre engagement. En fonction de votre disponibilité, un bénévolat d'action encadré et multiforme vous attend.

 **Nadine et Séléna**
Bénévoles de l'antenne

CONTACTS

contact-broceliande@adpc35.org
Romain Beccarel 07.72.34.59.60

L'INTER'VAL

PÔLE ENFANCE

L'accueil de loisirs de Maxent est ouvert aux enfants âgés de 3 à 11 ans tous les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 (fermeture en août et à Noël)

C'est un lieu à travers lequel :

- Le rythme de chacun est respecté,
- La vie personnelle s'enrichit de la vie de groupe,
- On peut exprimer ses choix, prendre des initiatives, participer à la vie de l'accueil,
- La mixité sociale permet la compréhension et l'acceptation de l'autre dans sa différence,
- La sécurité physique, affective des enfants est partie intégrante du projet pédagogique,
- Les activités sont organisées à partir des besoins, des désirs, des projets des enfants.

Ce temps de loisirs collectifs représente pour les enfants une aventure incontournable. C'est une expérience qui contribue au développement de leur personne, au même titre que d'autres temps d'éducation.

Accompagnés par Amélie, Marine et Elodie, les enfants vivent des temps de loisirs et grandissent pas à pas grâce aux découvertes quotidiennes.

Chaque mercredi et pendant les vacances, nous accueillons les enfants et restons à l'écoute des familles au sein des locaux de la garderie périscolaire.

Vous pouvez retrouver plus en détail le fonctionnement et choix pédagogiques sur notre site internet : www.linterval.org

PROJET : CURIEUX DE NATURE

Depuis mars les enfants sont partis dans une grande aventure au plus près de la nature. Un retour aux choses simples et le plaisir de partager des moments ensemble rythment les animations des mercredis, jusqu'à cet été. L'occasion de découvrir une autre façon de consommer, de développer leur regard de petits curieux sur le monde qui les entoure. Pour observer le vivant et vivre au rythme des saisons, les enfants de l'accueil de loisirs, créent un espace potager en extérieur.

À VENIR : ÉTÉ 2021

Nous préparons un été riche en animations !

L'accueil de Maxent sera ouvert du mercredi 7 au vendredi 30 juillet. Le programme des animations



LUMIÈRES SUR...AMÉLIE, ANIMATRICE RÉFÉRENTE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS,

Marine Bresson, animatrice référente de l'accueil, assure jusqu'en septembre la direction de l'accueil de Plélan-le-Grand, Amélie Normand assure son remplacement à Maxent. Après 3 ans passés au pôle enfance/jeunesse de Plouescat, Amélie est installée depuis quelques mois sur le territoire. Titulaire du diplôme d'Etat d'Educatrice Spécialisée, Amélie met également à profit ses compétences dans le domaine de l'éducation à l'environnement : les bienfaits du contact de la nature, la découverte de l'environnement de proximité et la sensibilisation à sa préservation sont ses motivations quotidiennes.

sera disponible dès le vendredi 11 juin sur notre site internet www.linterval.org

L'accueil au mois d'août se poursuivra sur le secteur de Plélan-le-Grand.

Les inscriptions pour l'été seront possibles dès le vendredi 4 juin. Il sera demandé aux familles de créer ou renouveler les dossiers d'inscriptions pour la période 2021/2022.

Un mini-camp sous tente sera proposé aux enfants de 8 à 11 ans (nés en 2009, 2010, 2011 et 2012) à la ferme de Brémelin à Guéhenno (Morbihan) du 27 au 30 juillet.

PÔLE JEUNESSE

Qu'est-ce que l'espace jeunes ? C'est une structure de loisirs, ludique et éducative. Les jeunes s'approprient le local selon l'esprit d'une petite maison à tenir et sont libres d'en modifier l'aménagement... L'espace jeunes est ouvert le vendredi de 18h30 à 21h. C'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges. Les jeunes viennent 30min ou 2h30, c'est en fonction des envies et des disponibilités !

En ce moment et en raison de la situation sanitaire, le local ne pouvant être ouvert le vendredi soir, les horaires ont été modifiés pour proposer une ouverture le samedi après-midi, de 14h à 16h30.

Accompagnés de Sarah, c'est à eux de créer leur programme d'animations ou leurs projets afin de devenir acteurs de leurs loisirs.

Durant la période de confinement d'octobre, les animateurs de l'équipe jeunesse de l'Inter'Val ont proposé des animations en visio conférence. Quelques jeunes ont pu y participer, entre jeux en ligne et discussion/débat, les jeunes ont pu s'exprimer sur leur vécu de la crise sanitaire mais aussi sur leurs envies pour plus tard.

Pendant les vacances scolaires, les jeunes maxentais sont accueillis à l'espace jeunes de Plélan, ils ne sont pas forcément nombreux mais s'inscrivent régulièrement aux activités proposées. Ils ont pu s'amuser sur un « among us » grandeur nature, un rallye photo, des jeux d'équipe pour renforcer la cohésion de groupe.

Envie de monter un projet, de partager des envies, des loisirs ? L'animateur.trice est là pour encourager et accompagner des idées.



Marina Olivot
Chargée d'accueil



LA PÉTANQUE MAXENTAISE

RENSEIGNEMENTS

André Paquer, président : 02 99 06 73 21
ou 06 80 88 77 94, ou bien Gérard Leray,
vice-président : 02 99 06 73 33

Malgré l'hiver et le contexte sanitaire, une quinzaine de boulistes environ se retrouvent le vendredi après-midi sur le terrain rue du Précouët afin de passer un bon moment, ceci dans le respect des consignes en vigueur relatives aux jeux de plein air : port du masque, distanciation, gel...

En ce qui concerne les concours interclubs (Baulon, Bréal, Goven, Plélan, Maxent), bien que des dates aient été préemptées, ceux-ci ne sont, pour l'instant, pas confirmés. Comme en 2020, ce sera en fonc-

tion des mesures et autorisations déterminées par les autorités. Les dates retenues pour Maxent sont le samedi 29 mai à 14h en triplettes et le samedi 25 septembre à 14h en doublettes. Aucune date n'est fixée pour l'instant pour notre concours interne. Cependant, il se déroulerait plutôt en fin de saison.

 **André Paquer**
pour l'association

M.A.R.C.H.E ET T'ES TOI

Les bureaux des associations M.A.R.C.H.E et T'es Toi ont pris la décision de maintenir la programmation complète initialement prévue en 2020 si les conditions sanitaires le permettent.

Nous avons envisagé plusieurs scénarios en fonction des restrictions, soit de jauge ou de distanciation.

Dans les cas où nous serions contraints de mettre en place des aménagements pour répondre aux exigences réglementaires gouvernementales, nous aurons besoin de bénévoles en nombre suffisant.

Nous souhaitons, à minima, garantir un programme musical afin de soutenir les artistes, en espérant pouvoir les produire dans l'espace habituel.

C'est pourquoi nous vous sollicitons pour connaître dès à présent votre motivation et vos disponibilités.

Envoyez-nous un mail à l'adresse : contact@marche.bzh

Cette année sera sans doute encore perturbée, si nous sommes soutenus par votre participation, nous serons plus sûrs de proposer des animations estivales afin de retrouver cette convivialité tant attendue.

 **Delphine Houssin**
vice présidente de
l'association M.A.R.C.H.E

PROGRAMMATION 2021

6 juillet : Bayou chicot
13 juillet : Poppy seeds
20 juillet : le trio La Bricole
27 juillet : Jason mist
3 août : Batida
10 août : APES O CLOCK
17 août : La jarry
24 août : YILDIZ



BALADES ET RANDONNÉES

LES BEAUX JOURS NOUS DONNENT ENVIE DE SORTIR ET DE DÉCOUVRIR OU RE-DÉCOUVRIR LES CHEMINS DE NOS COMMUNES.

Voici deux randonnées balisées sur Maxent :

- le circuit N°137, les Trois Lacs, de 16 km traversant le bourg afin d'admirer notre église Saint-Maxent, la Vallée du Canut ainsi que la Fontaine de La Madeleine,
- le N° 138 de l'Emehec de 8 km qui vous permettra d'observer l'Étang de Livry et une voie romaine Maure-Corseul.

Vous trouverez en mairie la carte et la description détaillée de ces 2 circuits.

Et pour d'autres balades pédestres, équestres ou à vélo sur le territoire vous pouvez consulter le site Destination Brocéliande : www.broceliande-vacances.com



Proche du bourg, Le Domaine des Hayes est accessible aux Maxentais, de nombreux chemins identifiés raviront les marcheurs et les cyclistes. Les chiens sont autorisés si tenus en laisse.

Pour une balade ludique et si vous êtes observateurs vous retrouverez les KORRIBIDONS qui après un an d'absence sont de retour depuis le 1er Avril sur le sentier des fagotous. Partez du parking des sports puis traverser la route, prendre aussitôt l'allée aux loups puis le sentier des fagotous.

Nous vous souhaitons de belles découvertes

 **Delphine Houssin**
pour la commission
communication

APE ÉCOLE LES GALLO-PEINTS

À l'instar de la Nasa qui a posé il y a quelques semaines son robot sur la planète rouge, nous ne sommes pas moins heureux d'atteindre mars ! Les beaux jours reviennent que nous espérons accompagner de bonnes ondes pour toutes les familles, petits et grands. Dans cette visée, l'APE des Gallos Peints s'est attachée ces derniers mois à réchauffer les âmes : en fin d'année, livraison massive de pain d'épices venu tout droit d'Alsace et la visite du Père Noël dont la hotte était évidemment chargée de cadeaux. Il a distribué du matériel pour chacune des classes et des chocolats pour tous : élèves, institutrices et personnel. De chocolat, il en est encore question à l'approche d'avril pour celles et ceux qui ont saisi le lapin au vol pour passer commande auprès de notre partenaire chocolatier.

À venir également, la proposition d'articles textiles personnalisés par les dessins des élèves, cette année sur la thématique du monde marin. Un joli souvenir, pratique qui plus est !

Nous profitons également de cet espace pour vous faire part de l'arrivée, au sein du bureau, de nouveaux parents : Sébastien Lebouc (président) et Laurent Loyer (secrétaire) venus rejoindre les membres plus « historiques » et toujours fidèles que sont Marina Merieau, Séverine Dubois et Virginie Soueix. Cette fine équipe scrute l'évolution des mesures sanitaires et croise les doigts dans l'espoir de pouvoir proposer en fin d'année scolaire un moment de retrouvailles et de festivités... À suivre !

D'ici là, n'oubliez pas de bourgeonner de bonne humeur et de bien arroser vos rejets ! À bientôt.

Les membres de l'APE de l'école des Gallo-Peints

Laurent Loyer

Pour le bureau APE



Photo, De gauche à droite : Laurent Loyer, Séverine Dubois, Marina Merieau et Sébastien Lebouc. Virginie Soueix n'était pas disponible pour nous rejoindre à l'occasion de ce cliché

APEL ÉCOLE SAINT JOSEPH

Samedi 20 mars dernier, l'équipe Apel et quelques parents se sont réunis pour remplir la benne à papiers PAPREC. Nous remercions toutes les personnes qui se sont rendues disponibles pour cette manifestation.

Cette année nous avons réalisé une vente de gâteaux Bijou qui a été un succès.

Merci pour votre très bel investissement ! Nous maintenons la vente de gavottes au cours du mois de mai.

La kermesse du 26 juin est pour le moment maintenue sous réserve que les conditions sanitaires liées à la covid le permettent, nous croisons les doigts pour que cette manifestation ait bien lieu cette année.

Quoiqu'il en soit nous organisons une vente de tickets de tombola. Le tirage se déroulera soit en direct le jour de la kermesse soit en visio.

Les enfants ont reçu les carnets de tom-

bola avant les vacances de Pâques, de très beaux et nombreux lots sont en jeu alors n'hésitez pas, tentez votre chance !

Vous pouvez retrouver les différentes animations de l'association Apel sur son profil Facebook Apel St Joseph Maxent et nous joindre à l'adresse mail : apelstjosephmaxent@gmail.com

Chrystèle Monvoisin
Secrétaire de l'APEL



ÉCOLE SAINT JOSEPH

CARTES DE VŒUX POUR LES RÉSIDENTS DE L'EHPAD

En ces temps si particuliers, toutes les classes avaient réalisé des cartes de vœux pour les résidents de l'EHPAD de Maxent. En retour, les enfants ont également reçu de leur part une belle banderole 2021 réalisée par les résidents. Nous souhaiterions renouveler cet échange intergénérationnel dès que ce sera possible. Merci à tous les enfants pour leurs jolies cartes !

MAX'EN MUSIQUE ANNÉE 2, C'EST PARTI !

Après une première année autour du Rock'n Roll avec l'artiste Rotor Jambrecks, nous voici partis pour une deuxième année de Max'en Musique autour d'un autre style : Le rap et le hip hop. L'Armada est toujours notre structure culturelle partenaire.

Cette année, nous travaillons avec deux artistes nantais : Cécile alias Pumpkin, rappeuse et Vincent alias Vin's Da Cuero, beatmaker.

Les enfants participent actuellement à une vingtaine d'ateliers en alternant le travail autour des mots et des textes et de la musique. Ils ont commencé à toucher à la « Maschine » (les pads numériques de Vincent) et au clavier. Ils ont tous essayé de reproduire des rythmes de batterie sur les pads que Vincent leur montrait. Leur travail sur les textes est déjà bien abouti et ils ont commencé des jeux d'interprétation. Les enfants se prêtent rapidement au jeu et commencent très naturellement à adopter des codes gestuels du hip hop. Nous avons hâte de les voir tous rapper sur le rythme de leur musique.

 **Delphine RENAIS**
Directrice

ANIMATION DIÉTÉTIQUE

Toutes les classes ont bénéficié d'une animation autour des fruits et légumes de la part d'un diététicien de l'INTER-FEL (Interprofession des Fruits et Légumes Frais). Ce réseau de diététiciens mène au quotidien des actions de proximité autour des fruits et légumes, au service de la filière et des collectivités territoriales. L'objectif était de sensibiliser, d'informer, d'éduquer les enfants au « bien-manger » mais aussi et surtout : leur redonner l'envie de cuisiner et les aider à consommer des fruits et légumes frais tous les jours. Les enfants ont fait appel à leur sens pour redécouvrir des fruits, ils les ont également classés, puis ils ont été sensibilisés au niveau santé sur la place des fruits et légumes au sein d'un équilibre alimentaire global.

 **Sylvie Gautier**
Enseignante en CP/CE1

FÊTONS LE CARNAVAL !

Pour le carnaval, les élèves de l'École St Joseph ont réalisé des masques dans les classes. Les maternelles ont utilisé la peinture, le



collage et les feutres pour décorer leurs masques. Les CP-CE1 ont découpé des assiettes en carton puis ils les ont peintes. Ils ont ensuite collé des plumes et étoiles. Nous, les CE2, nous avons choisi notre forme de masque. Puis en géométrie nous avons tracé des parallèles et des perpendiculaires (des lignes avec des angles droits). Nous avons colorié les carrés avec nos feutres. Il a ensuite fallu attacher un élastique pour porter nos masques. On ressemblait

à Arlequin et Colombine ! Les CM1-CM2 ont utilisé des masques qui ressemblaient à ceux des super-héros. Ils ont collé des plumes, un bâton et des autocollants.

Nous étions tous beaux et prêts pour célébrer le Carnaval de l'École St Joseph ! Certains s'étaient même déguisés ! Les maîtresses avaient préparé des crêpes pour le goûter ! On s'est bien amusé et bien régalé !

 **Les élèves de CE2**



ÉCOLE LES GALLO-PEINTS

Alors qu'une grande période de froid vient de passer, l'école les Gallo-Peints s'est réchauffée le cœur avec une multitude de projets et d'actions.

Ces semaines ont été marquées par les élans collectifs et les regards positifs. En effet, voici quelques projets menés par toute l'équipe enseignante pour favoriser l'esprit de groupe alors qu'il pourrait être malmené par la crise.

Nous avons, par exemple, organisé une grande collecte au profit des réfugiés par l'intermédiaire de l'association « Help 4 Dunkerque ». D'autre part, nous avons récolté des dons en faveur des animaux abandonnés pour l'association « Les Pachas », qui nous ont gratifiés d'une intervention de sensibilisation à la cause animale auprès de la classe des CM.

LIBERTÉ

Ensuite, pour fêter la journée de la laïcité, nous avons décoré un grand mot, non choisi par hasard, la LIBERTÉ. Les élèves de CM, après avoir découpé de très grandes lettres dans du carton, ont proposé à chacune des classes de décorer deux lettres. Une fois assemblées, les lettres formaient le mot « LIBERTÉ » tout sublimé. À sa découverte sur un mur des couloirs, quelle n'a pas été notre fierté !

PARTAGE

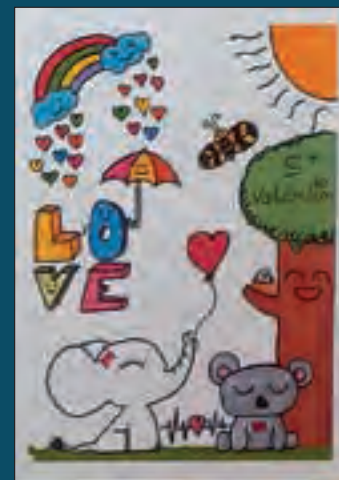
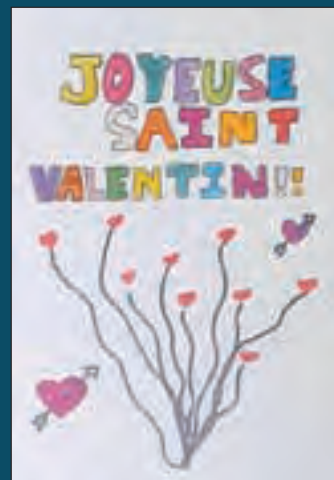
Pour fédérer plus encore, l'enseignante des CM est allée en classe de maternelle pour partager



quelques activités et faire un peu plus connaissance avec eux. Quant à la maîtresse des TPS-PS-MS, grâce à ce décroisement, elle a pris ce temps pour passer un moment privilégié avec les CM. De belles affiches sur des animaux graphiques ont été réalisées.

SAINT-VALENTIN

Nous avons également égayé la période en proposant un concours de dessins pour fêter l'amour et l'amitié pour la période de la St Valentin. Chaque élève pouvait proposer son dessin joyeux et coloré sur des petites cartes vierges déjà préparées.



Les gagnants

Ensuite, elles ont toutes été exposées selon la catégorie d'âges, puis un vote a eu lieu pour désigner les gagnants. Ils ont d'ailleurs eu le plaisir de voir leur carte distribuée au sein des familles.

C'est avec beaucoup d'entrain que nous reviendrons au mois de mars sur le chemin de l'école pour, coude à coude, fêter l'arrivée du printemps en faisant en sorte, dans nos classes, que chaque cœur soit grand...

Nadia Guilloux
Pour l'équipe enseignante



GARDERIE PÉRISCOLAIRE MAX'ENFANTS

Suite à la nouvelle vague d'épidémie que nous traversons depuis plusieurs mois, nous accueillons les enfants dans deux bâtiments différents afin d'éviter au maximum le brassage entre les enfants des deux écoles. Les enfants de l'école Saint-Joseph sont accueillis dans le bâtiment principal de la garderie et les enfants de l'école Les Gallo-Peints sont accueillis dans la salle de motricité de l'école. Cela n'est pas simple mais nous faisons tout notre possible afin de mettre en place des activités, parfois communes d'un endroit à l'autre.

Pendant la période janvier-février, nous avons proposé aux enfants des coloriages mosaïques afin d'égayé les locaux où ils sont accueillis. Pour ceux qui le voulaient, ils ont pu décorer des couronnes au moment de l'épiphanie ainsi que des masques à l'occasion de mardi-gras. D'autres ont également réalisé des bonnets miniatures avec des morceaux de rouleaux de papier toi-

lette et de la laine en lien avec la saison de l'hiver. Pour la période à venir, mars-avril, nous avons comme projet de faire des créations en lien avec le printemps afin de permettre aux enfants de faire différentes activités et de pouvoir égayé les locaux.

Nous espérons également pouvoir profiter du beau temps afin de faire quelques activités en extérieur.

**Frédéric, Élodie, Sandrine,
Sophie et Émilie**
Agents territoriaux



CADRE DE VIE SOCIALE, SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

UN NOM À LA GARDERIE MUNICIPALE

La municipalité souhaitait donner un nom au bâtiment qui sert de garderie scolaire.

Afin que les enfants s'approprient ce nom, nous les avons sollicités pour nous faire des propositions.

Ils ont participé activement à la recherche de noms originaux et les enseignants des 2 écoles se sont pris au jeu.

Une trentaine de noms nous ont été soumis. La commission « Jeunesse »

en a retenu 6 parmi lesquels les choix des 89 enfants ont été exprimés.

La garderie s'appellera désormais : Max'Enfants.

Aussitôt, avec l'aide du personnel périscolaire, ils ont entrepris de nous donner des idées pour réaliser un logo représentant la garderie. Merci à tous pour leur participation et leur créativité.

Françoise Foucaud
Adjointe à la vie sociale,
scolaires et périscolaires



TRIBUNE

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Les élus minoritaires ont voté le budget primitif. Il n'y avait pas lieu de s'opposer aux travaux pour transformer la mairie et rendre l'accueil plus fonctionnel. Le chantier devrait commencer durant le quatrième trimestre. Jusqu'à nouvel ordre, le projet de lotissement reste d'actualité, en attendant d'en connaître la teneur. Il n'y a pas d'autre projet d'envergure annoncé.

Que dire, un an après les élections ? L'ambiance est sereine mais les nouveaux élus sont encore peu bavards en séance de conseil. Nous étions habitués à plus de débats, mais le mandat ne fait que commencer.



Henri Doranlo
Pour la minorité

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

L'équipe municipale majoritaire tient à apporter certaines précisions sur deux points évoqués par la minorité dans le bulletin municipal 106.

Sur l'association les Suzettes, la minorité écrit « *N'étant plus souhaité par les nouveaux élus, le collectif d'artistes n'avait plus de raison de poursuivre ses activités* ». La majorité n'a jamais rien exprimé vis-à-vis de l'association, si ce n'est le jour de la réunion publique où un participant nous a posé une question sur le devenir des Suzettes.

Le candidat maire a montré la convention en précisant qu'elle avait une durée de 5 ans, donc impossibilité de la résilier, et que le loyer était redevable au bout d'un an, soit le 1er novembre 2020.

D'autre part Sébastien Raoult, André Demeestere, Franck Delalande et Ange Prioul ont reçu des membres de l'association. L'échange a été très cordial, près de 2 heures. Nous avons visité le bâtiment avec elles. Elles se disaient incapables de le rénover, vu les travaux à effectuer, et nous ont informés qu'elles ne souhaitaient pas renouveler le bail. Nous avons acté leur décision et les avons invitées à venir boire un verre à la terrasse du Rozell Breton.

Concernant la réhabilitation et le réaménagement de la mairie, la minorité souligne « *Nous avons peine à comprendre la résistance rencontrée sur notre proposition d'automatiser l'ouverture des portes à l'entrée principale, plutôt que l'installation d'une sonnette. Notre demande sera étudiée, nous souhaitons vivement être entendus* ».

Cela fait deux fois que la minorité évoque ce dossier par écrit (Le mini Max' et le bulletin municipal). Lors de la dernière mandature, la question d'une porte automatique a souvent été abordée. En 2018, le conseil municipal a même voté un crédit de 8 000 € pour cette opération, sans donner suite à ce projet.

Concernant la sonnette, Sophie Bléjean a émis cette hypothèse en attendant la réalisation des travaux, afin de proposer une alternative rapide et temporaire.

Nous tenions à nous exprimer sur ces deux points pour que l'on puisse travailler en bonne intelligence et ensemble pour le bien des Maxentaises et des Maxentais.



Les élu.e.s de la majorité
Vous, Nous, Ensemble pour Maxent

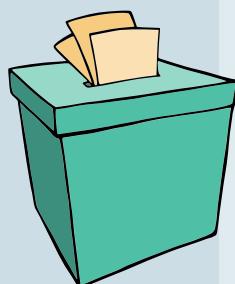
INFOS DIVERSES

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

DIMANCHE 20 ET 27 JUIN 2021

Cette année, ces deux élections sont programmées le même jour. Deux bureaux de vote sont prévus, avec ouverture du scrutin à 8h et fermeture à 18h. Un appel est fait aux électrices et électeurs qui souhaitent participer à ce moment de la vie démocratique, soit dans la journée pour être présents lors d'une permanence qui dure 2h30, soit le soir pour le dépouillement qui a lieu à partir de 18h.

Merci de vous faire connaître près du secrétariat de la mairie (Tél. 02 99 06 70 15) en précisant avant le 1er juin, vos horaires de disponibilité.



LA COMMUNE RECRUTE

La commune recrute 1 emploi saisonnier pour la période du 01/07/2021 au 31/07/2021 et du 01/08/2021 au 31/08/2021.

- missions : espaces verts (désherbage manuel, tontes) et autres tâches techniques possibles (peinture, petits travaux)
- profil : opportunité d'un 1er job, permis indispensable.

Merci de transmettre vos candidatures, CV + lettre de motivation, au plus tard le 31 mai 2021 (17h) à secretaire@maxent.fr ou à la mairie : 2 rue du Prélois - 35380 MAXENT.



MULTI-ACCUEIL COMMUNAUTAIRE LES COMMISSIONS À VENIR

Le multi-accueil communautaire la Cabane est situé dans les locaux de la Canopée à Plélan-le-Grand. Il dispose de 16 places pour les enfants de 0 à 3 ans, résidant sur le territoire de la Communauté des communes.

Selon les besoins des familles, l'accueil peut être :

- **régulier** : les besoins sont connus, récurrents. A

temps plein ou à temps partiel, il fait l'objet d'un contrat.

- **occasionnel** : les besoins sont anticipables, ponctuels. La réservation se fait par téléphone, en fonction des places disponibles.
- **d'urgence** : pour les familles rencontrant une problématique soudaine et non prévisible (ex : assistante maternelle malade...)

Les prochaines commissions auront lieu à la fin du printemps (mai-juin) et au début de l'automne (octobre). Si vous souhaitez faire une demande, contactez le Relais Parents Assistants Maternels qui est la porte d'entrée des familles pour tout ce qui a trait à la garde des enfants.

INFORMATION

RPAM de Brocéliande
1, rue des Korrigans
Plélan-le-Grand
02 99 06 84 45
rpam@cc-broceliande.bzh

IL ÉTAIT UN BÉBÉ

Vous avez eu un bébé en 2021 ? Faites le savoir à la Communauté des communes. En effet, afin d'ouvrir les enfants à la culture dès le plus jeune âge, la Communauté de communes de Brocéliande renouvelle son opération « Il était un bébé ».

Chaque enfant né sur le territoire en 2021 se verra remettre un album jeunesse. Cette année, les services enfance et culture espèrent bien faire une petite cérémonie de remise des livres le 4 décembre en présentiel ! Pour participer, envoyez une copie de l'extrait d'acte de naissance de votre bébé à elodie.tertrais@cc-broceliande.bzh

RENSEIGNEMENTS

Arnaud Tani - 02 99 06 84 45 ou
arnaud.tani@cc-broceliande.bzh



SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Habituellement programmée au mois d'avril, la semaine de la Petite Enfance aura lieu (en raison de la situation sanitaire), du 19 au 26 juin. La thématique de cette année, le noir & blanc. Spectacle, séance de bébés lecteurs signée, lectures pour les tout-petits, conférences et moments d'échanges pour les professionnelles, sieste musicale... Les animations seront nombreuses. Les jours précédents, de petites surprises sont également prévues. Rendez-vous sur la page Facebook et le site internet de la Communauté de communes pour en savoir plus.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

RPAM de Brocéliande
1, rue des Korrigans - Plélan-le-Grand
02 99 06 84 45 - rpam@cc-broceliande.bzh
www.cc-broceliande.bzh - FB : @ccBroceliande



OBJECTIF JOB D'ÉTÉ UNE VERSION EN LIGNE

Le désormais traditionnel objectif job d'été n'a pas pu se tenir en février en raison des conditions sanitaires.

Qu'à cela ne tienne, les services info jeunes et développement économique de la Communauté de communes se sont adaptés et vous proposent cette année une version numérique.

Depuis fin mars, une plateforme regroupant les offres d'emplois saisonniers disponibles sur le territoire et ses alentours est accessible à www.emploi-saisonnier.cc-broceliande.bzh

Plusieurs dizaines d'offres y sont disponibles.

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement et obtenir de l'aide pour préparer son CV et sa lettre de motivation, contactez Charlotte Le Dréau au 07 72 66 25 34 ou info.jeunesse@cc-broceliande.bzh. Vous pouvez aussi suivre toute l'info du SIJ sur les réseaux sociaux : Facebook : @broceliandeSIJ - Instagram : [sij_broceliande](https://www.instagram.com/sij_broceliande)

DES BOURSES POUR SOUTENIR LES INITIATIVES

Afin de soutenir les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs projets la Communauté de communes de Brocéliande a créé deux « bourses coup de pouce pour votre projet ». La première est dédiée aux projets citoyens qui concernent le territoire : projets sportifs, culturels, environnementaux, associatifs. La seconde s'adresse aux jeunes

qui ont un projet de mobilité à l'international : job, échange culturel, stage non obligatoire.

Dans les deux cas, les dossiers sont à retirer auprès du Service Info Jeunes : 07 72 66 25 34 - info.jeunesse@cc-broceliande.bzh

Tous les dossiers seront examinés en commission.